

# Claude Gumy, l'homme qui a remporté le marché de l'asile fribourgeois

**Fribourg** Le canton a confié à une société privée la prise en charge des requérants aux dépens de la Croix-Rouge

**François Mauron**

Assis derrière son bureau, Claude Gumy sourit, l'air posé. L'homme paraît serein, détendu même, malgré le stress engendré par son nouveau poste. Pourtant, rarement une entrée en fonction n'aura suscité une telle polémique. Depuis le 1er janvier, la société ORS Service AG (Organisation für Regie une Spezialaufträge) s'occupe de la prise en charge des requérants d'asile dans le canton de Fribourg. Claude Gumy, 43 ans, dirige cette antenne cantonale.

Ses activités débutent dans un climat de suspicion. Depuis des années, le mandat d'asile était une chasse gardée de la Croix-Rouge. Mais voilà. Après une remise au concours, cette dernière n'a pas été en mesure de s'aligner sur les tarifs de la société privée zurichoise, dont l'offre, à hauteur de 4,13 millions de francs, était inférieure de 800 000 francs à celle de son concurrent.

## Dumping salarial?

L'an dernier, après la décision du Conseil d'Etat, l'affaire avait pris une tournure hautement politique. Les syndicats s'en sont mêlés. Non contents de parvenir à négocier un plan social étatique pour le personnel de la Croix-Rouge qui n'a pas été réengagé par ORS Service – certes inférieur de moitié à ce qui était espéré – ils ont pris pour cible le nouveau mandataire, l'accusant notamment de dumping salarial et de manque de déontologie.

Ces accusations n'émeuvent guère le directeur d'ORS Service

Fribourg. «C'est comme au football. Quand on perd le match, on accuse l'arbitre», relève Claude Gumy. D'un ton calme, mais ferme, il rejette les critiques. «Nous sommes l'objet d'une campagne de désinformation. Nous sommes certes une entreprise privée, qui fait du profit, mais en aucun cas cela ne se fait sur le dos des requérants», martèle-t-il.

ORS Service a été fondée en 1992 à Zurich (LT du 7.8.2007). Mandatée par la Confédération, ainsi que certaines communes et cantons d'outre-Sarine (Bâle-Campagne, Zurich, Soleure) pour la prise en charge des demandeurs d'asile, la société compte un peu plus de 300 collaborateurs. En 2005, elle affichait un chiffre d'affaires de 25 millions de francs. Depuis lors, elle a décidé de ne plus le publier.

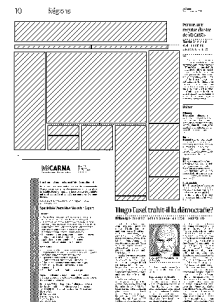
## Coûts réduits

Répondant aux normes ISO, elle base son travail sur la rationalisation, la systématique de l'approche, assure Claude Gumy. «Chez nous, chaque requérant a un dossier et est suivi par un assistant social», note-t-il. A Fribourg, l'organigramme de l'asile a ainsi été simplifié. ORS Service a maintenu un seul centre administratif, d'où opèrent ses collaborateurs. Plutôt que de faire venir les demandeurs à un guichet, ils vont chez eux, dans les quatre centres cantonaux de premier accueil, ou dans les appartements de ceux qui sont là depuis un certain temps. C'est de cette façon que les coûts seraient abaissés. «Il n'y a pas de diminution de prestation», précise François Mollard,

chef du Service fribourgeois de l'action sociale. Très satisfait par la gestion et le professionnalisme de son mandataire.

Claude Gumy s'arrête un instant de parler. Sûr de son fait, précis, l'homme – loin de l'image du technocrate sans âme décrite par les détracteurs d'ORS Service – en connaît visiblement un bout en matière d'asile et de social. Et pour cause: ce politologue de formation a accompli l'essentiel de sa carrière dans le domaine, travaillant pour des organismes tels que la Croix-Rouge et Médecin sans frontières. A Fribourg, d'aucuns ont d'ailleurs vu un coup de maître de la part d'ORS Service d'aller chercher un nom connu dans le sérail humanitaire pour diriger l'antenne locale.

«J'ai entendu ces allégations. On a même prétendu que j'étais de parenté avec un membre de la direction zurichoise. C'est faux, bien entendu. En fait, j'ai vu l'annonce et j'ai postulé. Auparavant, je ne connaissais pas ORS Service», commente Claude Gumy. Qui avoue avoir eu des discussions animées avec certains de ses proches: «Un ami m'a dit: vous ferez sans doute mieux le



travail et à moindres frais, mais sur le principe, c'est dégueulasse! On ne confie pas un mandat comme l'asile à des privés.» Selon lui, un requérant est «quelqu'un en situation d'exil, qu'il faut encadrer. Il a des droits, mais aussi des devoirs. En particulier en terme d'intégration. Nous leur rappelons cela, comme nous nous efforçons de les responsabiliser.»

Cette philosophie a convaincu l'Etat, «l'employeur». Les 53 collaborateurs d'ORS Service Fribourg – dont 29 anciens de la Croix-Rouge – semblent globalement satisfaits, à en croire une enquête de *La Liberté*. Les moyens logistiques des foyers d'accueil, notamment, seraient meilleurs qu'auparavant. Quant aux salaires, ils ont baissé pour certains mais augmenté pour d'autres.

«Nous avons des barèmes, et nous les suivons», relate à ce sujet Claude Gumy. Qui précise que son entreprise applique une égalité salariale entre hommes et femmes. Enfin, les requérants eux-mêmes paraissent assez indifférents au changement de mandataire. «Nous les encadrons avec humanité, respect, mais aussi efficacité», conclut Claude Gumy.



**Claude Gumy, directeur d'ORS Service:** «La société privée zurichoise qui a remplacé la Croix-Rouge, encadre les requérants avec humanité, respect, mais aussi efficacité.» FRIBOURG, 25 FÉVRIER 2008